



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 96538

## Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur la crise du logement que connaît aujourd'hui la France. Pour faire face à ce défi majeur, l'État s'est doté de nouveaux outils avec la promulgation de la loi « mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion » du 25 mars 2009. Cette loi garantit notamment une meilleure équité dans la gestion du parc HLM, en recentrant l'accès au parc HLM sur les locataires les plus modestes, et prévoit la rénovation du « 1 % logement » pour concentrer les ressources sur le développement locatif, la rénovation urbaine et l'accession à la propriété. Il souhaite savoir si ces objectifs ont été atteints.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Carayon](#)

**Circonscription :** Tarn (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 96538

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** Logement

**Ministère attributaire :** Égalité des territoires et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 décembre 2010, page 13657

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)